

# Le traitement de *r* intervocalique dans les parlers dialectaux normands

## 1. Introduction

### *1.1. Objet de l'étude dans le champ de la dialectologie*

Comme l'écrivait Joret dans la préface de son ouvrage *Des caractères et de l'extension du patois normand* : « On ne devra plus croire [...] à l'existence d'un patois un et commun à toute notre province ; par suite, on ne devra pas admettre davantage, le patois actuel n'étant que le développement de l'ancien idiome, qu'il y a jamais eu en Normandie un seul et même dialecte ; enfin, toute étude qu'on en fera désormais devra partir de ce fait que notre parler populaire varie [...] quand on va du nord au sud de notre province, ainsi que quand on s'avance de l'est à l'ouest » (1883, xix). Reprenant les conclusions d'une étude d'Oscar Bloch, Spence observe, d'autre part, que « l'assibilation de *r* intervocalique et de *l'r* devenu final est un phénomène qui s'est produit indépendamment en maints endroits du domaine gallo-roman sous des formes variées et à des époques différentes » (1957, 270).

L'infinie variation observable dans les parlers dialectaux constitue l'objet de la dialectologie et cet article s'inscrit dans cette tradition descriptive, qui devrait précéder toute démarche comparative et, a fortiori, explicative. Le but est ici, avant tout, de décrire aussi précisément que possible les caractéristiques et l'extension du traitement de *r* intervocalique en Normandie, en effectuant un classement des données qui distingue trois cas : i) entre deux voyelles articulées ; ii) devenu final par suite de la chute d'un *e* post-tonique final ; iii) au contact d'une consonne par suite de la chute d'un *e* central. Le schéma évolutif proposé par Straka est suivi. L'ensemble du domaine assigné aux parlers normands est pris en compte, notamment la Haute-Normandie, sur laquelle aucune étude d'ensemble n'est disponible. Concernant Jersey, les observations de Spence (1957 et 1987) sont reprises, complétées, commentées et parfois discutées.

### 1.2. Les réalisations de *r* en Normandie

Il faut d'abord signaler que le *r* connaît diverses réalisations en Normandie. D'emblée, lors des enquêtes de l'*Atlas linguistique et ethnographique normand* (désormais *ALN*), je n'ai pas distingué le [r]<sup>1</sup> apical (plus ou moins vibré) du [R] dorso-vélaire du français standard dans la quarantaine de points où je l'ai entendu, en notant toujours *r*. Le [r] semblait exclusif dans quelques points, mais je n'ai pas interrogé suffisamment d'informateurs pour m'en assurer. Le témoignage de Lechanteur (1983, 140) appelle d'ailleurs opportunément à la plus grande prudence en la matière : « Dans une seule et unique commune, dans une seule et unique famille, j'ai constaté chez le grand-père, le fils et le petit-fils, trois *r* absolument divers, celui du plus jeune membre de la famille étant purement et simplement un *r* anglais courant ». J'ai signalé les points d'enquêtes où j'ai rencontré [r] dans la partie « notation phonétique » de l'*ALN*. Par ailleurs, le [R] dit dorso-vélaire était très vélaire chez mes informateurs des points 82 et 93, proches de la région rouennaise, où ce phénomène est particulièrement évident en français régional. Signalons aussi qu'en finale, dans le Mortainais, j'ai parfois noté un [x]. Ces réalisations allomorphiques, dont l'origine est difficile à établir en l'absence de relevés anciens, n'affectent pas la phonologie dialectale.

### 1.3. -r- et -rr-

Les exemples cités dans cet article concernent, dans leur grande majorité, le *r* simple. Pour ce qui est des géminées anciennes, marquées aujourd'hui encore par un double *r* graphique, Lepelley (1973, 101) indique pour le Val de Saire : « La différence longtemps conservée de /r/ et /rr/ explique le double traitement du *r* dans notre parler. En effet l'étude du corpus établi dans le VdS conduit à cette conclusion : seule la vibrante qui était simple en moyen français s'est affaiblie entre deux voyelles. La géminée s'est réduite à *r* simple, lequel est resté intact ». Mais, selon Spence (1957, 281), si « le groupe -rr- remontant à -rr- latin et à l'assimilation des groupes -tr- et -dr- a souvent résisté à l'assibilation et subsiste sous la forme d'*r* alvéolaire », quelques exceptions sont recensées. Le corpus de l'*ALN* montre bien que *barrière*, *barrique*, *charrie*, *charrier*, *charrière*, *verrue* ou *verrat*, par exemple, échappent à la règle et peuvent être traités comme des mots avec *r* simple. Spence (*ibid.*, 282) relève également ce cas de figure pour *serrure* et *jarret* : [sɛðœð], [dʒɛðɛ]. Ceci n'est guère surprenant, si l'on se réfère à Thurot : « La prononciation de l'*r* double

<sup>1</sup> Les notations phonétiques sont en API. Le transcodage à partir de l'alphabet phonétique des atlas linguistiques régionaux français conduit à quelques approximations. Par exemple, les nasalisations partielles ont été notées comme si elles étaient totales.

dans les mots français est enseignée par les auteurs jusqu'en 1660 environ » (1881-1883, 2, 373-374), sachant que « l'usage, dans cette même période, a flotté souvent entre l'*r* double et l'*r* simple, comme l'indiquent les hésitations de l'orthographe dans un certain nombre de mots » (*ibid.*, 374). Et, quoiqu'il ne dise rien des Normands, Théodore de Bèze, en 1584, « avertit de ne pas tomber dans la faute des Manceaux, des Poitevins et des Lorrains, qui prononcent l'*r* double comme si elle était simple » (*ibid.*, 373).

#### 1.4. L'affaiblissement de *r* en français

Straka (1979) a consacré une étude approfondie à l'affaiblissement du *r* en français. Selon lui, « il paraît assez vraisemblable que, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'articulation apicale de l'*r* était en voie de disparition et que l'*r* dorso-vélaire, qui est une création de la haute société, date de cette époque. Mais il semble aussi que l'apparition de cette nouvelle articulation soit en rapport avec d'autres transformations, plus anciennes, de l'*r* apicale en *z* et en *l*, et avec sa tendance à s'amuir, ainsi que Rousselot, Meyer-Lübke et Nyrop l'ont déjà suggéré » (1979, 468). Je reprendrai ici le schéma de Straka (v. fig. 1), qu'il commente en ces termes : « un simple affaiblissement articulaire de la pointe donne naissance à une *r* dévibrée et à un *ð*, ou à une *r* prédorso-alvéolaire, et au stade suivant à un *z* prédorsal. Un affaiblissement plus important du mouvement organique de toute l'avant-langue peut faire apparaître une *r* dorso-vélaire, si la langue postérieure est en mesure d'effectuer un soulèvement compensatoire pour sauver les battements caractéristiques de *r*. Un affaiblissement de la langue entière fait complètement disparaître l'articulation de cette consonne, ou la transforme en une simple aspiration *h* ne demandant aucune activité linguale » (1979, 490).

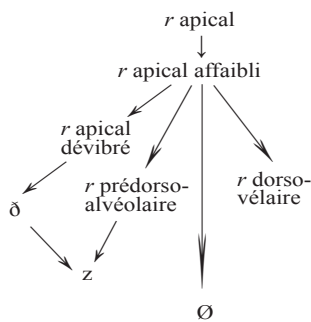


Fig. 1 - Affaiblissement de *r* apical (d'après Straka)

Quant à l'affaiblissement de *r* en *l*, Straka le considère comme moindre que dans le cas de l'assibilation, indiquant « qu'il suffit, pour que l'*l* apparaisse, qu'au stade d'une *r* affaiblie, la faiblesse articulatoire se porte plus spécialement sur les ailes de la langue qui se détachent ainsi des bords latéraux de la voûte, tandis que la pointe, ayant perdu son élasticité et cherchant un point d'appui, s'applique aux alvéoles à l'endroit même où, auparavant, elle produisait des battements » (1979, 482). Le changement de *r* intervocalique en *l* est attesté par les grammairiens au XVI<sup>e</sup> siècle et a connu une mode dans les milieux précieux du XVII<sup>e</sup> (Straka 1979).

## 2. *r* entre deux voyelles articulées (v. carte 1)

### 2.1. *r* > [ð]

Dans les parlers normands, ce traitement concerne exclusivement l'île de Jersey. Les exemples sont nombreux. En voici quelques-uns :

- *labourer* (ALN 57): [labwɔðɛ] (SO<sup>2</sup>), [labwɔðɛ] (Tté), [labwɔɾɛ] (SM)
- *poireau* (ALN 346): [pɔwɔðɛ] (SP, SO, SJ)
- *surelle* (ALN 408 "oseille sauvage"): [syðɛl] (SO, SJ)
- *parer* (ALN 506 "élaguer"): [paðɛ] (SM)
- *hareng* (ALN 604): [heðã] (SB, SO), [heðɔ̃] (Tté)
- *morue* (ALN 606): [mwɔðy:] (SB), [mwɔðy:] (SO, Tté)
- *arête* (ALN 612): [eðɛk] (SB, SO, Tté)
- *furet* (ALN 620\*): [fyðɛ] (SB, SO)
- *souris* (ALN 624): [swɔði:] (SB), [swɔði] (SO, SJ, SM)
- *araignée* (ALN 646): [ɛðɔ̃ni:]<sup>3</sup> (SB), [iðãni:] (SO), [ɛðɔ̃ni:] (SJ, Tté)
- *verrue* (ALN 833): [vɛðy:] (M, SB, SO, SJ, Tté), [vɛðy:] (SMie)
- *verrat* (ALN 923): [vɛðɔ̃] (SB, SO, SMie)
- *oreille* (ALN 1124\*): [wɔðɛl] (M), [wɔðɛl] (SO)
- *cæuru* (ALN 1160 "en bonne santé, robuste, dispos"): [tʃɛðy] (M), [tʃɛðy] (SO)
- *couturier* (ALN 1228\* "tailleur"): [kwotyði] (SO, SM)

<sup>2</sup> M: La Moie (secteur de la paroisse de St-Brelade); SB: St-Brelade; SP: St-Pierre; SMie: Ste-Marie; SO: St-Ouen; SJ: St-Jean; SM: St-Martin; Tté: La Trinité. L'enquête à Jersey s'est déroulée dans la plupart des paroisses de l'île. Le manque d'attestations à Saint-Pierre est dû au très petit nombre de relevés de terrain que j'y ai effectués. Le phénomène semble inconnu à Saint-Laurent, mais la francisation du parler de cette paroisse, proche de la ville, est probablement assez ancienne. J'ai enfin constaté l'existence du traitement à Grouville, hors enquête de l'ALN.

<sup>3</sup> À Saint-Brelade (SB) et Saint-Ouen (SO), le mot signifie "toile d'araignée".

- *pleurer* (ALN 1259\*): [pjœðæ] (M)
- *mourir* (ALN 1346): [mwɔði] (SB, SJ, Tté)
- *renchérir* (ALN 1356\* “ça augmente”): [rãjʃeði] (SO, SMie)

Ils abondent également dans les terminaisons de futur et de conditionnel: [zɛðɛ] (SO), [zɛðe] (SM), [zɛðe] (Tté) “j’aurai”, [zeseðe] (M) “je saurai”, [idiðõ] (SO) “ils diront”, [zɛðe:] (SB) “j’aurais”, [zkrɛðe:pɔ] (Tté) “je ne croirais pas”, [zkrɛðe] (3M) “je croirais”, [zdiðe:] (M) “je dirais”, [zɛðe:m] (SJ) “nous aurions”, [zdiðe:m] (Tté) “nous dirions”, [ilɛðe:dœ] (SO, Tté), [ilɛðe:jdœ] (SM) “ils auraient dû”, [iseðe:] (SO) “ils sauraient”.

Le traitement touche huit paroisses de Jersey sur les neuf où j’ai enquêté. Spence fait état à ce sujet d’une situation quelque peu confuse dans le nord-est de l’île (c’est-à-dire les paroisses de la Trinité et Saint-Martin): « Certains patoisants ignorent l’assibilation *-r- > z<sup>4</sup>*; chez d’autres, l’assibilation est sporadique, c’est-à-dire qu’on passe de *r* à *z* et de *z* à *r*, apparemment sans s’en rendre compte, dans les mots où *z* est régulier dans les autres parlars » (1987, 121).

Cette observation d’une variation idiolectale n’est pas partagée par Le Maistre, qui y voit une répartition des usages d’ordre géolectal, selon les précisions qu’il donne à l’article *th* de son *Dictionnaire* (1966, 512b): « R intervocalique. Le *th* est en usage dans les paroisses de St. Ouën, St. Pierre, Ste. Marie, partie de St. Brélade, des parties de St. Jean, La Trinité, St. Martin et St. Clément. *Man péthe, ma méthe, eune muthâle*. [...] On se sert de l’*r* au lieu du *th* ailleurs que dans les paroisses ou parties de paroisses signalées ci-dessus. [...] Enfin, chez certains anciens St. Ouënaï on discerne quelque chose entre le t et le d, dans des mots comme ci-dessus, *mu-d-âle, navi-d<sup>5</sup>*, etc. ». Il est certain que l’ensemble des mots n’est pas concerné, comme l’indique aussi Le Maistre (1953a, 49): « et même à St. Ou, disons, v’là tchi vit acouo auve rein qu’ cèrtaïns mots » (« et même à St-Ouen, disons-le, cela ne survit que dans certains mots », ma traduction).

Il est difficile de départager ces deux points de vue. En effet, le maintien de *r* intervocalique peut parfaitement être attribué à une francisation, puisque les dialectophones avaient quelques connaissances en français. C’est probablement le cas pour [vɛrɔ] “verrat”, que j’ai relevé concurremment à [vɛðɔ] à Saint-Brelade. Il faudrait donc regarder les faits à la lumière des situations de communication. Des étrangers à l’île, comme Spence ou moi-même s’exprimant en français ou en anglais, peuvent susciter la production de formes

<sup>4</sup> Ce signe de l’alphabet phonétique de l’ALF note l’interdentale sonore ð de l’API.

<sup>5</sup> Pour *muraille, navire*.

francisées de la part de locuteurs soucieux de s'exprimer en « langue du dimanche ». D'un autre côté, Le Maistre, négligeant le fait que, dans une île de dimensions relativement faibles comme Jersey (approximativement 15 km d'est en ouest et 10 km du nord au sud), le cloisonnement entre les différents parlars n'est pas hermétique, avait une nette propension à ramener systématiquement la variation individuelle à une variation géolectale, en expliquant telle ou telle anomalie par la généalogie du locuteur : tel locuteur emploie telle forme, comme le lui a appris sa mère, qui était de telle paroisse. Quoi qu'il en soit, mes propres observations montrent bien que le passage de *r* à [ð] entre deux voyelles articulées est de règle à Saint-Ouen, Sainte-Marie, Saint-Jean et probablement Saint-Brelade, moins régulier à La Trinité<sup>6</sup> et très mal représenté à Saint-Martin<sup>7</sup>. Les données pour Saint-Pierre et Saint-Laurent sont très fragmentaires, mais ne vont pas à l'encontre de cette répartition, qui montre que le traitement s'observe de manière régulière dans l'ouest<sup>8</sup>. Ces observations rejoignent celles de Spence, qui isolait aussi une aire du nord-est de l'île où *r* s'assibile « sans régularité » (1957, 280).

Remarque : Le [z] intervocalique peut également régresser à [ð] à Jersey, mais les enquêtes de l'ALN ne font apparaître ce trait que dans la paroisse de Saint-Ouen et de manière très irrégulière. Cette observation avait déjà été faite par Spence (1957, 283-285), qui donne de nombreux exemples avec maintien de [z] et passage de [z] à [ð]. Le Maistre (1966, 512b) le précise également : « Disons que l's intervocalique se rend souvent aussi *th*, surtout à St. Ouën. *Dé'th ouaïthieaux comme ou'th avez par ilo... ; des raiethons comme des maiethons... D'th ouaïthieaux. Deux'th ouaïthieaux. [...]* Et on entend aussi parfois *eune tâth' dé théé* — tasse de thé ». Même si cela ne concerne que la paroisse de Saint-Ouen, que l'on sait particulièrement conservatrice, on constate que le *r* intervocalique a pu se réaliser [z] à Jersey et se confondre ainsi avec un [z] originel, à l'époque même où l'on trouvait aussi *r* > [ð]. Cette situation confuse aurait permis la réalisation du [z] « étymologique » en [ð], dont il restait des traces à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Spence, quant à lui, se dit « forcé de conclure à une lutte de phonèmes, à une réaction contre une tendance à assibiler l'*r* à [z], qui aurait tendu à entraîner non seulement [z] < *r*, mais aussi [z] étymologique dans un mouvement de retour à [ð] » (1957, 285).

<sup>6</sup> J'y ai relevé [erɔ̃ni:]/[eðɔ̃ni:] pour *araignée* et [vɛry:]/[vɛðy:] pour *verrue*.

<sup>7</sup> On trouve uniquement la forme en *r* pour *labourer*, *surette*, *furet*, *araignée*, *verrue*, *verrat*, *souris* : [labwɔ̃rə], [syɾɛl], [fyɾɛ], [irɔ̃ni:], [vɛry:], [vɛrɔ̃], [swɔ̃ri] et celle en [ð] pour *couturier* : [kwotyði].

<sup>8</sup> Pour les mots cités plus haut, je n'ai noté que [laburɛ] "labourer" et [vɛrɔ̃] "verrat" à Saint-Laurent et [pwoðɛ] "poireau" à Saint-Pierre.

Enfin, la pratique plus ou moins importante de l'anglais, qui a cours depuis plus d'un siècle à Jersey, a probablement contribué à « fixer » l'usage de [ð], son qui appartient également à la langue anglaise. Ceci permet sans doute d'expliquer l'absence de [ð] dans le Pays de Caux (et dans le Val de Saire), par exemple, où l'évolution s'est faite jusqu'à [z] (v. 3.5, ci-dessous), mais où l'on doit postuler une étape [ð], selon le schéma de Straka (v. fig. 1).

Pour ce qui est du normand continental, dans un article paru il y a plus de 60 ans, Lechanteur se disait « très surpris qu'Edmont n'ait jamais entendu dans la Manche le très remarquable *r interdental* qui caractérise le parler de la Hague [...] M. Sjøgren m'a affirmé l'avoir *surpris* à Jobourg sans pouvoir en obtenir la répétition » (1948, 120). Lechanteur est formel : « non seulement ce son existe, mais il est normal à la Hague » (*ibid.*), tout en reconnaissant son caractère « capricieux » (*ibid.*). Il serait donc intéressant de s'en rapporter au témoignage de Fleury<sup>9</sup>, si ses explications n'étaient pour le moins embrouillées. En effet, après avoir signalé les prononciations de « l'*r* parisienne » et de « l'*r* vibrée », cet auteur ajoute : « Mais les habitants de la Hague en connaissent une troisième : c'est l'*r* mouillée. [...] Cette *r* mouillée est produite par une légère vibration de la langue à l'entrée de la bouche entr'ouverte. Les Russes l'écrivent par le signe de l'*r* ordinaire suivi du signe qui indique un son mouillé, рь<sup>10</sup>. M. Romdahl l'écrit par *r* ordinaire en lettres grasses. [...] *R* prend ce même son affaibli dans les mêmes cas où *s* prend le son *z*, c'est-à-dire entre deux voyelles ; mais elle le prend aussi lorsqu'elle est précédée d'une consonne qui lui sert d'appui<sup>11</sup> : *Marie*, *mireux* “miroir”, *mouëri* “mourir” ; *branque*, *grujéi*, *prune*, etc. Quand elle doit avoir le son fort entre deux voyelles, on la double : *tounerre*, comme on double l'*s* en pareil cas » (1886, 23-24). Mais Fleury rapproche le *R* qu'il décrit de celui de l'anglais *darling*, en indiquant : « le son de l'*r* mouillée est plus fort. M. Joret<sup>12</sup> a mal saisi ce son, qu'il assimile à tort à l'*j* allemand en prétendant que *r*, dans ce cas, a cessé d'être consonne » (1886, 23). Comprenez qui pourra, mais il ne s'agit probablement pas de l'interdentale, qui n'apparaît jamais dans cette position à Jersey, où elle est très courante. Fleury ajoute à la confusion en affirmant que le traitement qu'il

<sup>9</sup> Lechanteur souligne l'excellence de la description phonétique chez Fleury (1948, 115), mais reconnaît qu'il décrit « assez mal » ce phonème... (*ibid.* : 120).

<sup>10</sup> Fleury (1816-1894), né à Vasteville, dans la Hague, a passé une grande partie de sa vie à St-Pétersbourg (de 1857 à 1892).

<sup>11</sup> Fleury transcrit cette consonne par *r* (avec un point souscrit).

<sup>12</sup> *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. V, p. 60 et suiv. – *Romania*, t. XIV, p. 285. [La note est dans le texte de Fleury].

décrit pour la Hague s'étend aux patois du moyen Cotentin et du Val de Saire et que Le Joly-Sénoville transcrit par *h*<sup>13</sup> (1886, 18).

Cependant, j'ai entendu [irezisteððpalõtã] "ils ne résisteront pas longtemps" à Pierreville, dans la Hague, chez une informatrice née dans cette localité vers 1895 : l'enregistrement ne laisse aucun doute sur l'articulation interdentale. (V. aussi plus loin).

## 2.2. *r* > [z]

En position intervocalique, les quelques formes en [z] relevées au cours des enquêtes de l'ALN se trouvent à Jersey : [dʒeʒe] (M) "jarret" (ALN 1128), [izweza] (SJ) "il jouera" et [jeze] (Tté) "il y aurait" (ALN, données inédites). (L'ALN 1165\* enregistre aussi [brɪløz] "brûlure" (SB), v. 3.1). Mais Le Maistre fait état d'un secteur de l'île de Jersey où les anciens réalisaient [z] pour *r* intervocalique entre deux voyelles articulées et *r* devenu final par suite de la chute d'un *e* central. Les explications de ce locuteur natif de Saint-Ouen sont cependant embrouillées dès qu'il s'éloigne de sa paroisse natale et vont, en tout cas, à l'encontre du schéma évolutif des phonéticiens : « La pus grand' partie aujourd'aniet des Faldouais et des gens à l'entou (car lé Faldouais 'tait d'visé par les cheins tch'étaient dans l's alentours étout) disent "péthe" et "méthe" mais né prononcent tout d'même pon lus "th" ni n'sont pon 'couo à lus aise atout comme, par exempl'ye, les St. Ouonnais. Hardi d'ieux sont acouo dans un état d'transition, assez, entre l'"z" et l'"th" et ch'n'est qu'justément sus l'but d'lus langue qué v'là tchi s'dit, tandis qu'les St. Ouonnais vouos déhalent chenna fortément et font la langue sorti et dépasser les lèvres. Lé "th" est hardi pus vyi à St. Ou qu'ailleurs et, à Faldou où'est qu'lé "z" n'a pon 'couo entchiéthement dispathu, lé "th" est souvent bein faibl'ye<sup>14</sup> » (1953, 76). Le chanteur, commentant ce passage, y voit un « son intermédiaire » (1953, 140). Soit ! Spence, qui avait probablement lu Le Maistre, semble corroborer cette affirmation en évoquant « l'existence présumée, dans la région voisine de Faldouet, d'une aire où *r* tendait à s'assibiler à [z] plutôt qu'à [ð] » (1957, 280).

<sup>13</sup> En fait, Le Joly-Sénoville transcrit par *l* le *r* intervocalique, en précisant qu'il s'agit des cantons de Beaumont et des Pieux (1880-1882, 158) et par *hiy* le *r* précédé d'une voyelle et suivi d'un *yod*, comme dans *cuhiyeux* "curieux" (*ibid.*, 157).

<sup>14</sup> « Aujourd'hui, la majeure partie des habitants de Faldouet (car le faldouais était parlé par ceux qui étaient dans les environs également) disent *péthe* et *méthe* mais ne prononcent quand même pas leurs *th* ni ne les pratiquent aussi aisément que ne le font, par exemple, les St-Ouennais. Beaucoup d'entre eux sont encore dans un stade de transition, en quelque sorte, entre le *z* et le *th* et ce n'est précisément que sur le bout de la langue que cela se dit, tandis que les St-Ouennais vous extraient cela avec force et sortent la langue et la font dépasser des lèvres. Le *th* est beaucoup plus vieux à St-Ouen qu'ailleurs et, à Faldouet où le *z* n'a pas encore entièrement disparu, le *th* est souvent bien faible » (ma traduction).

Contentons-nous de ce commentaire car nous n'en apprendrons pas davantage quand Le Maître reviendra sur cette question dans son *Dictionnaire*, les problèmes de graphie de *s* et *z* compliquant davantage les explications : « Les gens de Faldouët diront encore de nos jours *péze*, *méze*, *vésité*, etc., pour *père*, *mère*, *vérité*, etc. Mais nous avons connu des anciens de ces parages qui employaient l's pour *r* intervocalique toutes et quantes fois » (1966, 512b).

### 2.3. r > [l]

Ce traitement est typique du point 7 de l'ALN, dans la Hague, à Teurtheville-Hague : [sylɛl] “surelle” (ALN 408), [moly:] “morue” (ALN 606), [balil] “barrière” (ALN 494), [blelo] “blaireau” (ALN 620\*), [fyle] “furet” (ALN 620\*), [buɔlo] ‘bourot’ (“caneton”) (ALN 742), [velyɔ] “verrue” (ALN 833), [cijil] “charrière” (ALN 489), [pølø] “peureux” (ALN 1258\*), [tʃylœɛ] “curé” (ALN 1290), [kelem] “carême” (ALN 1302), [muli] “mourir” (ALN 1346). Mais il a aussi été relevé à Barfleur : [mwɔly:] “morue” (Brasseur 1991, enquête inédite), où il est en concurrence avec [mwɔjy:] et [mwɔy:], ce qui montre l'instabilité du phénomène. Fleury note *la Cateline* pour “la foire Sainte-Catherine” (1886, 25) et j'ai aussi entendu [mwoli] “mourir” à Pierreville, dans la Hague (enquête inédite). Le Joly-Sénoville (1880-1882, 158) donne des exemples qu'il situe dans les cantons de Beaumont et des Pieux : *moueuli* “mourir”, *heuleux* “heureux”, *aventuleux* “aventureux”.

### 2.4. r > [j]

Ce traitement s'observe particulièrement dans le Val de Saire, au point 6 de l'ALN, Saussemesnil : [puje] “poireau” (ALN 346), [hɛjɔ] “hareng” (ALN 604), [bujo] ‘bourots’ (ALN 742 “canetons”), [tœjɪɾ] “taurelière” (ALN 816 “(vache) devenue stérile et nymphomane”), [bajɛt] “baratte” (ALN 1065). Il a été relevé aussi à Réville : [hɛjã] “hareng”, [mwɔjy:] “morue”, [maja:] “marée”, [pwoje] “poireau” (Lepetit 1968, 15) et à Barfleur : [ɾɛjɔ] “hareng”, [mwɔjy:] “morue”, [ɛje:t] “arête”, (Brasseur 1991, enquête inédite). Joret (1884, 66) le signale également dans le Val de Saire, sans autre précision : « *oyãje* (*auraticum*), *tüyie* (fr. *tuerie*) ».

J'ai aussi entendu [nɔrtije] “on retirait” à Pierreville, village proche du point 8, dans la Hague, ainsi que [cijil] “charrière” (ALN 489) au point 7. Il paraît difficile de considérer que le [j] facilite la liaison entre deux voyelles dont la première est un [i], après la chute du *r* intervocalique, aucun exemple d'amuïssement de *r* n'ayant été relevé dans ces localités. Mais qu'en est-il du [j] de [tijã] aux points 108, 111, 112 et 114 ou [tijæ] au point 5, pour *tirants* (ALN 539 “rayons de soleil perçant les nuages”) ?

Le traitement de  $r > [j]$  ne semble cependant pas inconnu dans le Pays de Caux où l'on trouve [pajegzāb] “par exemple” au point 108 (ALN 1263\* “dire”) et [noleje] “on l’aurait” (106, ALN données inédites).

### 2.5. $r > [h]$

À l’initiale, plus rarement à l’intérieur, en position intervocalique ou devenue intervocalique par suite de la chute de [ə], un [h] remplace parfois un  $r$  dans le nord du Cotentin, dans le nord du Pays d’Auge et du Plateau du Neubourg, le Lieuvin et le Roumois. Dans ces mêmes régions, un [h], d’origine germanique ou scandinave, s’est maintenu sous la forme d’un [h], parfois devenu [r], ce qui rend compte de la confusion entre ces réalisations très proches. Ce phénomène, dont je me garderai d’affirmer qu’il est spécifiquement normand, a d’ailleurs laissé des traces dans les créoles à base lexicale française des Antilles, où le mot *haut* se dit *wò*, avec un [w], qui représente un [R] issu de *h*.

Les mots concernés sont très nombreux. En voici quelques exemples :

- *baril* (ALN 294) : [bafi] (61, 71, 72, 73, 75, 76, 81)
- *barrique* (ALN 295) : [bafik] (6, 9, 60, 61, 63, 71, 73, 75)
- *poireau* (ALN 346) : [pofo] (61), [pofɛ] (71), [pofjo] (75)
- *poirette* (ALN 347 “plant de poireau à repiquer”) : [pofɛt] (60, 61, 63, 71, 72, 75, 81)
- *surelle* (ALN 346 “oseille sauvage”) : [syfiel] (60, 61, 71, 72, 82)
- *hareng* (ALN 604) : [hɛfā] (4), [hɛfā] (7), [hāfā] (63, 71, 72), [afā] (81)
- *morue* (ALN 606) : [mofɪ] (9), [mofɪ:] (63, 71, 81)
- *arête* (ALN 612) : [ɛfɛt] (8, 9), [ɛfɛt] (60), [afɛt] (61), [afɛk] (63)
- *furet* (ALN 620\*) : [fy:fɛ] (60), [fyfɛ] (63, 71)
- *souris* (ALN 624) : [sufi] (7, 60, 61)
- *verrue* (ALN 833) : [vefɪ:] (7), [vœfɪ:] (8, 72), [vœfɪ:] (13), [vefɪ:] (60, 61, 71), [vefɪ:] (73, 75, 82)
- *baratte* (ALN 1065) : [bafat] (7, 73, 81), [bafɛt] (9, 11, 60, 61, 63, 72)
- *oreille* (ALN 1124\*) : [ofɛj] (61), [ofɛj] (76)
- *mourir* (ALN 1346) : [mufi] (8, 60, 71, 72, 74, 75)
- *oreille* (ALN 1124\*) : [ofɛj] (61), [ofɛj] (76)

### 2.6. *Amuïssement*

L’amuïssement ne dépend pas du timbre des voyelles. Il ne concerne cependant pas les cas où la voyelle qui précède le  $r$  est une nasale. L’hypothèse formulée par Lepelley rend compte de cette anomalie : « [...] au moment où le

*r* a commencé à s'affaiblir, la voyelle était encore accompagnée d'un élément consonantique ; la vibrante n'était donc pas véritablement intervocalique » (1973, 108). On remarque pourtant qu'il n'y a guère d'autres exemples qu'avec le [ã] du préfixe *en-* et que l'hypothèse d'une analogie peut aussi être envisagée, *enragé* ou *enrhumé* suivant la prononciation de *rage* ou *rhume*.

D'autre part, lorsque la voyelle précédente est un [y], elle peut se consonnifier en [ʉ], suivant ainsi une tendance générale à la résolution des hiatus, comme dans [sʉɛl] au point 114. De même, un [i] peut se consonnifier en [j], comme dans [majõfrɛ] “Marie Onfray” (variété de pommes) à Étainhus, Seine-Maritime (Niel 1977, 53).

L'amuïssement a été relevé dans le Val de Saire et dans le Pays de Caux. Il est rare aux points 73, 74 et 104. Voici quelques exemples :

- *surelle* (ALN 408 “oseille sauvage”) : [syɛl] (5, 73, 107 à 111, 112, 113, 114)
- *jonc marin* (ALN 462 “ajonc d'Europe”) : [ʒõmaɛ] (108, 112, 113), [ʒõmaɛ] (114), [ʒõmaɛ] (110, 111)
- *morue* (ALN 606) : [muõy:] (5), [muy:] (6) [moy:] (107 à 114)
- *arête* (ALN 612) : [ɛɛt] (5), [aæk] (108), [aæk] (109, 110, 113), [aæk] (108), [aɛɛk] (111), [ɛɛk] (112, 114)
- *souris* (ALN 624) : [sui] (5, 6, 109, 110, 112, 113), [sui:] (112, 114), [suis] (107, 108)
- *vérot* (ALN 640 “ver de terre”) : [veo] (108 à 114)
- *marée* (ALN 826 “traite”) : [maɛi] (108 à 114)
- *verrue* (ALN 833) : [vey:] (5, 108 à 114), [vɛy:] (6)
- *corée* (ALN 944 “fressure”) : [kup] (5), [koæ] (108), [koɛi] (110 à 114)
- *baratte* (ALN 1065) : [baɛt] (5, 108, 109, 110, 112, 114), [baɛt] (111, 113)
- *oreille* (ALN 1124\*) : [oɛj] (107 à 114)
- *pleurer* (ALN 1259\*) : [pløæ] (5), [pløe] (108 à 114)
- *curé* (ALN 1290) : [tʃyæ] (5), [kye] (104), [kyɛ] (107, 108, 109, 112), [cyɛ] (74, 110, 111), [ɛyɛ] (113, 114)
- *carême* (ALN 1302) : [ceem] (5), [kaɛm] (109), [kaem] (110, 111, 112)
- *mourir* (ALN 1346) : [mwɔi] (5), [mui] (107 à 114)

On pourrait ajouter au point 5 des mots isolés comme [matʃyɛl] “mercuriale” (ALN 406) ; [bleo] “blaireau” (ALN 620\*), [buo], [bʷɛo] “bourots” (ALN 742 “canetons”). L'amuïssement a aussi été relevé à Barfleur : [mwɔy:] “morue” (Brasseur 1991, enquête inédite), à St-Pierre-en-Port : [væ] “varech” [ɛɛk] “arête” et Étretat : [ɛɛk] “arête”, [sui] “souris”, [ɛɛni:] “araignée”, (Brasseur 1989, enquêtes inédites).

Ce traitement concerne aussi la morphologie verbale, comme le montrent les énoncés spontanés recueillis pendant les enquêtes : [ʒiæ] “j'irai” (5),

[ʒeɛ] “j’aurai” (5, 110), [ʒeæjdø] “j’aurai dû” (5), [ʃtøpɛɛ] “je te paierai” (5), [ʃɾsørtie] “il ressortirait” (5), [ʒee] “j’aurai” (108, 111, 113), [ʒeedy] “j’aurais dû” (108, 110, 111, 113), [jee] “il y aurait” (114). Mais, au point 2, la forme [tyæ] (dans l’énoncé [insətyæpø] “il ne se tuerait pas”) est isolée, atypique. Elle pourrait être due au caractère peu fréquent de la finale vocalique du radical du verbe *tuer*<sup>15</sup>.

L’amuïssement est tellement bien implanté dans le Pays de Caux qu’il touche des formes modernes comme [syo] “sureau” (ALN 455) aux points 107, 111, 112 et 113, la forme attendue étant [sy], voire [syɾ].

### 2.7. Cas particulier de r précédé d’une voyelle et suivi d’un yod

a. *ry* > [ðj]

- *mariée* (ALN 1343) : [maðje:] (3[SO]), [maðje:] (3[TtÉ]).

b. *ry* > [dj]

- *mariée* (ALN 1343) : [madjei] (113O)

- *mérienne*, *mériane* (ALN 583 “mérienne”) : [medjen] (99, 100, 102, 104, 105, 111, 113), [medjēn] (101, 109), [medjan] (107, 112)

- *maquerialux* (Brasseur 1989, enq. inédite à Étretat [Seine-Maritime]) : [makedjɔ] “maquereaux”.

c. *ry* > [zj]

- *poirier* (ALN 358) : [pezje] (114)

- *poriau* (ALN 423 “jonquille”) : [pozjo] (114)

- *mérienne*, *mériane* (ALN 583 “mérienne”) : [mezjan] (107, 114), [mezjān] (108), [mezjen] (114).

d. *ry* > [jj]

- *charrier* (ALN 204) : [tijje] (6), [kajje] (112)

- *poirier* (ALN 358) : [pejje] (111, 112)

- *porion* (ALN 423 “jonquille”) : [pɔjjø] (7)

- *curieux* (ALN 1274\*) : [tʃyjjø:] (8)

- *mariée* (ALN 1343) : [majje:] (7)

- *maquerialux* (Brasseur 1991, enq. inédite à Barfleur [Manche]) : [makejjo:] “maquereaux”.

Les transcriptions de Le Joly-Sénoville (1880-1882, 157) pour la presqu’île du Cotentin, sans précision, doivent sans doute être interprétées dans ce sens : *contrahiyai* “contrarier”, *mahiyai* “marier”, *pahiyai* “parier”, *cuhiyeux*

<sup>15</sup> Liddicoat (1991, 120) mentionne cependant à Sercq une forme [dād̥jæø] “dange-reux”, que je n’ai pas entendue.

“curieux”, *fuhিয়েux* “furieux”, *séhiয়েux* “sérieux”, *nous moueujéhiyons* “nous mangerions”, *vo dounéhiyiez* “vous donneriez”.

e. *ry* > [j]

- *forière* (ALN 62 “chaintre”): [fwujix] (2), [fwojeð (3[SO, Tté]), fojeð (3[SO]), fojir (6, 9), [fojil] (7), [fujix] (10), [fojɛr] (14)
- *charrier* (ALN 204): [ceje] (5), [tije] (6), [kaje] (108 à 113)
- *porion* (ALN 423 “jonquille”): [pujɔ:] (13)
- *tauriaux* (ALN 795\* “taureau”): [tøjɔ] (5)
- *curieux* (ALN 1274\*): [cyjœɛ] (5)
- *mérienne, mériane* (ALN 583 “méridienne”): [mejän] (7), [mejɔn] (8), [mejɔn] (9), [mejen] (73), [majen] (73), [mejan] (107), [mejɛn] (110, 114)
- *mariée* (ALN 1343): [majɛi] (108)
- *maquériaux* (Brasseur 1991, enq. inédite à St-Pierre-en-Port [Seine-Maritime]): [møkejɔ] “maquereaux”.

f. *ry* > [nj]

- *porion* (ALN 423 “jonquille”): [ponjɔ] (110, 113).

### 3. *r* intervocalique devenu final par suite de la chute d’un *e* post-tonique final (v. carte 2)

#### 3.1. *r* > [ð]

Le traitement, comme en 2.1, concerne majoritairement le point 3 de l’ALN, Jersey, au point que la présence d’interdentales dans les parlers de l’île est souvent regardée comme une spécificité locale, quoiqu’elle soit souvent attribuée à tort à l’influence de l’anglais.

- *fougère* (ALN 394): [fœzjeð] (SO)
- *bruyère* (ALN 463): [bryeð] (SO), [bryeð] (Tté)
- *mare* (ALN 520): [mðð] (SB), [mað] (SO, Tté)
- *traire* (ALN 825): [tjɛð] (SB, SO, SJ, SMie), [trɛð] (SO, SJ)
- *armoire* (ALN 986): [armweð] (M, SO, SM, Tté)
- *couverture* (ALN 999): [kuvɛrtyð] (M, SO, Tté)
- *poussière* (ALN 1069): [pusjeð] (SO, SJ)
- *boire* (ALN 1135): [beð] (M, SO, SM)
- *pourriture* (ALN 1170): [pwɔrityð] (M), [pwɔrityð] (SO, SJ, Tté)
- *colère* (ALN 1254\*): [kɔleð] (M)
- *lire* (ALN 1239): [ljeð] (SO, Tté)
- *croire* (ALN 1246): [kreð] (M, SJ)

- *dire* (ALN 1263\*): [dið] (M, SO, SM)

- *cimetièrre* (ALN 1349): [ʃĩmtʃjɛð] (SO), [ʃĩmtjɛð] (Tté)

À la différence de Spence (1957, 280), il m'est apparu nécessaire de distinguer à Jersey le cas de *r* entre deux voyelles articulées (v. 2) de celui de *r* devenu final. En effet, dans ce dernier cas, tous les exemples que j'ai relevés dans les différentes parties de l'île témoignent d'un traitement de *r* > [ð], sans exception.

Ce traitement n'est pas inconnu en Normandie continentale<sup>16</sup> et je l'ai observé dans le département de la Manche à Pierreville (canton des Pieux, point d'enquêtes partielles situé à l'est du point n° 8 de l'ALN), où il est en concurrence avec le traitement en [l]: [fɛð] "faire", [bɛð] "boire", [pɛð] "paire", [pɛð] "père", [œð] "heure", [mɛð] "mère", [mɛð] "mairie", [kɔ̃trɛð] "contraire", [fɛð] "foire", [frɔ̃tjɛð] "frontière", [vɛð] 'vère' pour "oui", [ʒvuzasœð] "je vous assure", [i dmœð] "il demeure", [aʃtœð] "à cette heure" pour "maintenant", [ʃivjɛð] "civière", [rivjɛð] "rivière", [bredãgjeð] 'brédenguière' pour "bègue", [kuvɛrtyð] "couverture, toiture", [dið] "dire".

### 3.2. *r* > [l]

Ce traitement est typique du point 7, où l'on trouve, par exemple, les formes suivantes: [fyøʒɛl] "fougère" (ALN 394), [mwul] "mûre (de ronce)" (ALN 467), [ciʒil] "charrière" (ALN 489), [mal] "mare" (ALN 520), [kasœl] "crevasses" (ALN 564), [tɔ̃rjɛl], [tuʃil] « *taurelière* », (ALN 816 "(vache) devenue stérile et nymphomane"), [trɛl] "traire" (ALN 825), [ɔ̃rmɛl] "armoire" (ALN 986), [pusjɛl] "poussière" (ALN 1069), [sasjɛl] 's'assière' pour "s'asseoir" (ALN 1184), [krɛl] "croire" (ALN 1246), [kolɛl] "colère" (ALN 1254\*), [dil] "dire" (1263\*), [kriʒiatyl] "créature" (ALN 1319), [ʃimtjɛl] "cimetièrre" (ALN 1349), [fɛl] "foire" (ALN 1352), [tabacil], [tabatjɛl] "tabatière" (ALN 1388). On peut ajouter à cette liste [oʃɛl] "oreille" (ALN 1124\*), qui est issu d'une forme *ollière* attestée en bas-normand au XVIII<sup>e</sup> siècle (FEW 25, 989a AURICULA) et recueillie aux points 4 et 8: [oʒɛr].

Le traitement est aussi très bien attesté dans un village proche du point 7, à Pierreville: [fɛl] "faire", [sekretɛl] "secrétaire", [mɛl] "mère", [pɛl] "père", [rivjɛl] "rivière", [ʃivjɛl] "civière", [muskɛtɛl] "mousquetaire" pour "sorte de pain plié rond", [bredãgjeɛl] « *brédenguière* » pour "bègue", [vɛl] « *vère* » (pour

<sup>16</sup> Le passage de *r* à [ð] en Normandie a échappé à Joret, qui ne le mentionne que dans l'Yonne, d'après une communication personnelle: « [...] dans le canton de Seignelay et en particulier dans la commune de Héry, *r* médial a le son du *th* anglais sonore; ainsi *mère*, *père* se prononcent *mèdhe*, *pèdhe* » (1878, 161-162).

“oui”), [døzœl] “deux heures”; [aʃtœl] « à cette heure », pour “maintenant”, [tʃyœl] “cuire”, [di] “dire”. Dans cette localité *r* > [l] se rencontre concurremment avec le traitement en [ð] (voir ci-dessus) sans considération de l’environnement phonétique, sauf lorsque la consonne suivante est un [l]. Dans ce cas le traitement est toujours en [l]: [fɛllæsiv] “faire la lessive”, [trɛllɛvak] “traire les vaches”.

Il n’est pas inconnu au point 6: [muɔl] “mûre (de ronce)” (ALN 467), [oɛl] “oreille” (ALN 1124\*), [ɔrmɛl] “armoire” (ALN 986).

J’ai aussi noté [muɔl] “mûre (de ronce)” au point 8, et même [mwul] (au masculin) au point 15.

### 3.3. *r* > [j]

Ce traitement est courant au point 6: [fy:ɔij] “fougère” (ALN 394), [dij] “dire” (ALN 1263\*), [tabatʃij] “tabatière” (ALN 1319), [maj] “mare” (ALN 520), [trɛj] “traire” (ALN 825), [bej] “boire” (ALN 1135), [fɛj] “faire” (ALN 1255), [krijatɔj] “créature” (ALN 1319). Je l’ai aussi relevé de manière isolée à Barfleur (Brasseur 1991, enq. inédite: [maj] “mare”) ainsi qu’aux points 7: [cijil] “charrière” (ALN 489) et 107 [bej] “boire”.

### 3.4. *Amuïssement*

- *fougère* (ALN 394): [fuɔæ] (5), [fuɔe] (108, 109, 112, 113, 114), [fœɔe] (110, 111)
- *bruyère* (ALN 463): [brɔjæ] (5), [brɔje] (109, 110, 111, 113), [brɔje] (112)
- *mare* (ALN 520): [ma] (5, 108 à 114)
- *robinière* (ALN 816 “(vache) devenue stérile et nymphomane”): [robinje] (106 à 114)
- *traire* (ALN 825): [træ] (5), [tre] (104, 107 à 113), [tre:] (114)
- *armoire* (ALN 986): [ɔrmwæ] (5), [armwɛ] (107), [ɔrmwɛ] (108, 109), [aɔme] (110) [ome] (111, 112), [aume], 113), [āome], 114)
- *couverture* (ALN 999): [kuvɛrtɔ] (107, 109, 110, 112, 113, 114)
- *poussière* (ALN 1069): [pusjæ] (5), [pusje] (74, 108, 112, 114), [pusje:] (113)
- *boire* (ALN 1135): [bæ] (5), [be] (104, 108, 109, 110, 112, 114), [be:] (111, 113)
- *lire* (ALN 1239): [lyœ] (5), [li] (108, 109, 111, 112, 113), [li:] (110)
- *croire* (ALN 1246): [kræ] (5, 110, 113, 114)
- *colère* (ALN 1254\*): [kolæ] (5), [kole] (74, 108 à 114)
- *dire* (ALN 1263\*): [diɛ] (5), [di] (104, 106 à 109, 112), [di:] (110, 111, 113, 114)
- *rire* (ALN 1276\*): [riɛ] (5), [ri] (107 à 114), [ri:] (111)
- *frère* (ALN 1325\*): [fræ] (5), [fre] (74, 104, 106 à 114), [fre:] (113)

- *cimetièrre* (ALN 1349): [ʃimɛtjæ] (5), [ʃimciɛ̃]<sup>17</sup> (7), [ʃɛ̃mtje] (104, 107 à 112), [ʃɛ̃mtje] (113)
- *foire* (ALN 1352): [fæ] (5), [fwe] (74, 104, 108, 109), [fe] (110, 112, 114), [fe:] (111, 113)
- *tabatièrre* (ALN 1388): [tabatjæ] (5), [tabatje] (108 à 114).

On peut aussi ajouter [ãzly] “engelures” (ALN 564\*) au point 74 ou [ʃɛ̃ty] “ceinture” à Étretat (Brasseur 1989, enquête inédite). Cependant, au point 6, [pusi:] “poussière” (ALN 1069) est une forme locale de *poussier*. Des formes masculines sont, en effet, attestées à Guernesey et Jersey ainsi que dans le Calvados et en Seine-Maritime.

### 3.5. Cas particulier : les finales en -(e)ure

Dans les finales en -(e)ure, le *r* est généralement traité comme tout *r* intervocalique devenu final par suite de la chute d’un *e* post-tonique (voir ci-dessus). Exemple : [ʃãtpɛ̃jœð] (3[SJ]), [ʃãtpɛ̃lœð] (3[SO]), [ʃɛ̃plɛ̃] (6), [ʃãplœ̃] (7) « *chantepleure* » (ALN 312 “robinet (du tonneau)”) ; [bɛ̃lesœð] (3[SO]), [bjesœð] (3[TtÉ]) “blessure” (ALN 1168\*), [paʒ] (5), [palœ̃] (7) « *parure* » (ALN 820 “arrière-faix”) ; [pœ̃rtɛ̃] (5) « *porture* » (ALN 811 “matrice”). Mais, dans le Pays de Caux, en particulier, il fait l’objet d’un traitement spécifique :

#### 3.5.1. *r* > [z]

- *chantepleure* (ALN 312 “robinet (du tonneau)”) : [ʃãplœ̃z] (108, 109, 110, 113, 114), [ʃã̃plœ̃z] (111)
- *cassure* (ALN 564 “crevasses”) : [kœ̃sœ̃z] (108, 110 à 114)
- *heure* (ALN 581 “de bonne heure”) : [œ̃z] (109 à 114)
- *porture* (ALN 811 “matrice”) : [pœ̃rtœ̃z] (109 à 114)
- *nettiure* (ALN 820 “arrière-faix”) : [netjœ̃z] (109), [kcjœ̃z] (110), [cœ̃z] (111, 112, 113), [ltjœ̃z] (112), [tjœ̃z] (114)
- *baisure* (ALN 1043\*) : [bẽzœ̃z] (104, 108, 112)
- *verrure* (ALN 833 “verrue”) : [vẽrœ̃z] (107, 111)
- *équarrure* (ALN 957\* “encadrement (de porte)”) : [ekœ̃rœ̃z] (111), [kœ̃rœ̃z] (107) ;
- *serrure* (ALN 960\*) : [sẽrœ̃z] (112)
- *couchure* (ALN 992\* “literie”) : [kũfœ̃z] (110),
- *échauffure* (ALN 1165\* “échauffement, irritation (de la peau)”) : [ekœ̃fœ̃z] (112).

<sup>17</sup> Le second élément de diphtongue [e] ne provient pas d’un maintien du [ə] final, mais d’une diphtongaison secondaire due à l’allongement de position de la voyelle [i] en finale absolue.

Ce trait typique du Pays de Caux est également connu sporadiquement, dans le nord du département de la Manche, spécialement dans le Val de Saire, ainsi que dans l'extrême nord-ouest de l'Eure :

- *cassure* (ALN 564 “crevasses”): [kɔsøz] (6)
- *porture* (ALN 811 “matrice”): [pɔrtøz] (10, 72, 73)
- *parure* (ALN 820 “arrière-faix”): [paʁøz] (6)
- *serrure* (ALN 960\*): [sɛrøz] (4)
- *levure* (ALN 1048\*): [lvøz] (6)
- *blesure* (ALN 1168\*): [bjɛʁøz] (6).

On trouve aussi ce suffixe sous la forme [øʃ], où le [z] originel a subi un assourdissement, ce qui n'est pas rare dans ces parlers :

- *chantepleure* (ALN 312 “robinet (du tonneau)”): [ʃɑpløʃ] (112)
- *nettiure* (ALN 820 “arrière-faix”): [tjøʃ] (107).

On peut vraisemblablement ajouter [pɔrtøʃ] pour *porture* (ALN 811 “matrice”) au point 34 et [ljøʃ] “liure” (ALN 223) au point 36. Cette observation nous amène à inclure le Bessin dans la liste des régions qui ont pu être concernées par le traitement.

Le cas de *chatte-peleuse* “chenille” (ALN 665) est particulièrement intéressant : tous les parlers normands ont des formes en *-euse/-ouse*, conformément à l'étymon, sauf [kɑrplœʁ] (106) et [katplœʁ] (103) en Seine-Maritime, ces deux parlers étant voisins du Pays de Caux, où [œʁ] > [øz] est de rigueur. Il s'agit donc, en toute vraisemblance, d'hypercorrectismes, ce qui montre bien la perception qu'ont ces parlers de ceux de leurs voisins, dont ils cherchent à se démarquer. On trouve aussi des formes en [œʁ] à Guernesey : [katpelœʁ], [kɔtpelœʁ] et à Sercq : [kɔtpwœlœʁ]. Ces formes peuvent être interprétées comme des réfections erronées, à date ancienne, des retours à un présumé [ʁ] originel, ce qui prouve, comme le montrent d'autres indices (voir *infra*, les quelques cas d'assimilation régressive de *r* intervocalique au contact d'une consonne par suite de la chute d'un *e* central relevés à Guernesey) que l'articulation de *r* a pu aussi poser problème dans ces îles. Jersey a conservé ici des formes du type [karpeløz].

### 3.5.2. Amuïssement

Le nom du puisard (ALN 525) présente dans le Pays de Caux (points 109 à 114) la forme féminine [betu] « *boiture* » avec amuïssement de *r*, qui correspond au point 93, en limite de cette région naturelle, à la forme « régulière » [betœʁ]. Mais, également en périphérie, j'ai noté [betyd] (point 104), [betœn]

(107) et [betœn] (108), où les consonnes finales [d] et [n] pourraient correspondre à l'évolution d'une interdentale ancienne.

#### 4. *r* intervocalique au contact d'une consonne par suite de la chute d'un *e* central

##### 4.1. *Au contact de la consonne suivante*

##### 4.1.1 *Assimilation régressive (v. carte 3)*

##### 4.1.1.1 *Production d'une consonne géminée*

L'assimilation régressive s'observe devant toutes les consonnes (à l'exception de [f], [h] et [ɦ]) et devant la semi-consonne [j]. Elle est particulièrement de règle pour les mots du lexique se terminant par *-erie*, mais touche aussi les terminaisons verbales du futur et du conditionnel, comme en témoigne la série d'énoncés spontanés recueillis au cours des enquêtes de l'ALN et dont on trouvera des exemples ci-dessous.

– [p]

– *ils occuppppnt*<sup>18</sup> “ils occuperont” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157).

– [t]

– *batterie* (ALN 154\* “battage”): [battɪ:] (2), [battɪ] (Pierreville, proche du point 8), [batti] (3[SB])

– *laiteron* (ALN 385): [lettō] (104)

– *laiterie* (ALN 964): [lettɪ:] (2), [lætti:] (3[M, SO, SJ, SM])

– [ʃakuɔtte] “ça coûterait” (8); *i sautttaient* “ils sauteraient”, *plaisantttie* “plaisanterie” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157); [ʃakutteʃer] “ça coûterait cher” (106); [ʃfʃaɔtte] “je chanterai” (111).

Au point 2, elle s'étend aux verbes du 3<sup>e</sup> groupe par analogie: [ibattœ] “il battrait”.

– [k]

– *maquereau* (ALN 604\*): [makœ:] (2), avec palatalisation régulière de [k] > [c] devant [ɛ]

– *Les Éperqueries* (toponyme), du latin *PERTICA* (FEW 8, 281a)<sup>19</sup>: [lɛprikki:] ou (avec la palatalisation secondaire de [k] devant [i]) [lɛprikci:] (2).

<sup>18</sup> Le Joly-Sénoville note curieusement cette gémination en triplant, voire en quadruplant, la consonne.

<sup>19</sup> « *Esperquerie* est attesté dès le XVI<sup>e</sup> siècle à Guernesey. Ce mot désigne dans les îles de la Manche les perches où l'on suspendait le poisson (le congre à Sercq) pour le faire sécher » (Brasseur 1985, 113).

- [b]  
- *nous dérobbbons* “nous déroberons” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157).
- [d]  
- [ʃtædde] “je t’aiderai” (2); *tu cedddas* “tu cèderas” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157).
- [g]<sup>20</sup>  
- *boulangerie* (ALN 1041 “fournil”): [bulāggi] (3[Tté])
- [s]  
- *tasserie* (ALN 150 “gerbier, en grange”): tɔssi (5, 7), tɔssv (9)  
- *menuiserie* “menu linge”: [mnyssi] (Pierreville, près du point 8):  
- [ʃssa] “ce sera” (1[SSr]<sup>21</sup>); [issð] “il sera”, [ʃassɛit] “ça serait”, [tydæpāssa] “tu dépenseras”, [dʒæssō] “nous serons”, [dʒæssɛ:m] “nous serions” (2); [zesse] “je serai” (3[SM, Tté]); [issa] “ils sera”, [issō] “ils seront”, [ʒgrɛsse] “j’engraisserai (la terre)”, [ʒɪrpāsse] “j’y repenserai” (3[SO]); [ʃasse] “ça serait”, [ʒlesse] “je laisserai” (8); *tracasssie* “tracasserie”, *je penssais* “je penserais” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157); [issa] “il sera” (13, 106, 107, 108, 110, 111); [ossa] “on sera”, [tykōssa] “tu casseras” (106); [assa] “elle sera”, [ɛʃsse] “je serai” (108); [esse] “je serai” (110); [esse] “je serai” (111); [isse] “il serait” (111).
- [z]  
- *boiserie* (ALN 425\* “bosquet”): [bwezzi] (3[SO])  
- *touserie* (ALN 912\* “tonte des moutons”): [tuzzi] (106)  
- *cauzzie* “causerie”, *bouézzie* “boiserie” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157)  
- [idvi:zð] “il parlera” (2); [unozzɛpɔ] “elle n’oserait pas” (3[SO]); [ipezzalur] “il pèsera lourd” (106).
- [v]  
- *tu trouvvvais* “tu trouverais” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157).
- [ʃ]  
- *picasserie* (ALN 106\* “mélange de vesce, pois et avoine”): [pikaʃʃi] (110)  
- *lasseron* (ALN 385 “laiteron”): [laʃʃō] (106), [lɲʃʃō] (108)  
- *vesceron* (ALN 398 “vesce sauvage”): vɛʃʃō (4, 5, 7), vɛʃʃ̃ (8)  
- *mincerie* (ALN 963\* “arrière-cuisine”): [mɛʃʃi:] (8)

<sup>20</sup> Les mots concernés sont peu nombreux et Spence (1957, 277) n’a pas relevé d’exemples pour [g] à Jersey.

<sup>21</sup> Les abréviations des paroisses de Guernesey citées sont les suivantes: SSr: Saint-Sauveur; T: Torteval; F: La Forêt.

- *par chin* “par ici” : [paʃfɛ̃] (Pierreville, près du point 8)
- [ikmäʃje] “il commencerait”, [iskwəʃʃa] “il se couchera” (3[SO]); [ituʃʃepɔ] “il ne toucherait pas” (106).
- [ʒ]
- *boulangerie* (ALN 1041 “fournil”) : [bulãʒzi:] (7)
- *je chanjjjai* “je changerai” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157); [tyʃãʒʒʃ] “tu changeras” (3[SO]); [uʃãʒʒa] “elle changera” (3[SM]); [saalezʒe] “ça allégerait” (106).
- [l]
- *pilerie* (ALN 249 “moulin à pommes”) : [pilli] (107, 108, 110, 112), [pilli:] (111 et Étainhus, Niel 1977 : 54); [itravallæ] “ils travailleront” (1[F]); [ipølla] “il parlera”, [ibrɣ:llæ] “il brûlerait”, [ilapelle:] “ils appelleraient” (2); [ʒapelle] “j’appellerais” (3[SJ, Tté]); [iʒelle:] “ils gèleraient”, [uhalla] “elle tirera” (3[SO]); [no brɛlle] “on branlerait” (8); *vollie* “volerie”, *la Duvallie* “la Duvallerie”, *vous travallez* “vous travaillerez” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157); [avellapɔ] “elle ne vèlera pas” (106).
- [m]
- *il assoummait* “il assommerait” (Le Joly-Sénoville 1880-1882, 157).
- [n]
- *avoineris* (ALN 134 \* “chaume d’avoine”) : [avõnniã] (5), [avenni] (107)
- *panérée* (ALN 242) : [põnnæ] (3[SJ]), [põnne] (3[SM]), [pannæ] (2) [panne] (107, 108, 109) [panneɪ] (106, 111, 112, 113, 114)
- *machinerie* (ALN 1233\* “ensemble des machines”) : [maʃinnr:] (2)
- [dʒədunnæ] “je donnerai” (2); [ilamɛ̃nna] “il amènera” (3[SO]); *fripounnnins* “friponnerie”, *la Brétounnains* “la Brétonnerie”, *la Péchnnins* “la Bétchinnerie”, *la Goubiliounnins* “la Gobillonnerie”, *il assazinnna* “il assassinerait” (Le Joly-Sénoville 1880-1882 : 157); [ʒdunnæ] “je donnerai” (9); [isãpwezõnna] “il s’empoisonnera” (106); [ʒabãdõnne] “j’abandonnerai” (110); [ʒdõnne] “je donnerai” (111).
- [j]
- *seilleris* (ALN 134\* “chaume de seigle”) : [sejji] (110).

Spence (1957, 277) ne donne d’exemples jersiais de ce traitement qu’après les consonnes [t], [d], [s], [z], [ʃ], [ʒ], [l], [n]. On remarquera enfin que le traitement traverse la « frontière » des mots et se trouve dans des syntagmes ou des locutions figées, comme [pulfetturne] “pour le faire tourner” (106) et

[fweddeka] «foire de chat», sorte de mousse gluante qui recouvre les objets marins (Barfleur, Brasseur 1991, enq. inédite).

Le traitement est très rare à Guernesey. Aux trois attestations relevées sur place, j'ajouterais [nukmãʃfra] “on commencera” (1[SSr]), forme atypique qui conjugue le maintien de *r* et l'assimilation.

Au total, nous n'avons que le témoignage de Le Joly-Sénoville (pour la «presqu'île du Cotentin») concernant les consonnes [p], [b], [v] et [m], un seul exemple également, à Jersey, pour [g] et aucun pour [f]. Cela ne signifie pas que le traitement ne s'applique pas régulièrement à ces consonnes, la fréquence n'étant pas très élevée.

#### 4.1.1.2. Réduction de la consonne géminée

Il arrive que la géminée se réduise à la consonne simple. Des exemples ont été relevés avec [t], [d], [s], [z], [ʃ], [ʒ], [l], [n]

- *laiteron* (ALN 385): [letõ] (113)
- *tu demanderas*: [tydmãda] (3[SJ])
- *je serais*: [ʃsɛ] (106), *je serai*: [ʃsɛ] (107, 112), *elle sera*: [alsɑ] (106); *il sera*: [i sa] (106, 112)
- *cerisier* (ALN 359): [ʃizje] (108, 109, 110, 113); *cerise* (ALN 359): [ʃiz] (108, 109, 110, 113); *touserie* (ALN 912\* “tonte des moutons”): [tuzi] (108E); *elle deviserait*: [advizpi] “elle parlerait” (1[T])
- *vesceron* (ALN 398 “vesce sauvage”): [vɛʃõ]<sup>22</sup> (3[SO]), [væʃõ] (110, 112, 113), [vøʃõ] (111); 74, 109, 113, 114: [pikaʃi] «picasserie» (ALN 106\* “mélange de vesce, pois et avoine”); 107 [lafõ] «lasseron» (ALN 385 “laiteron”)
- *orgeris* (ALN 134 “chaume d'orge”): [ɔʀzi] (4, 74, 110), [ɔʀzi̯] (5)
- *on parlerait*: [ɔparlɛ] (2)
- *panérée* (ALN 242): [pane] (105).

#### 4.1.1.3. Dissimilation de la géminée

La géminée est parfois dissimilée. Quelle qu'en soit la cause, cette dissimilation peut concerner :

- la première consonne du groupe comme dans [lektõ] “laiteron” (2, 3[SJ, Tté], 109, 110, 111, 112, 113, 114) et [manti:] (114), [mãnti:] (3[M], 109, 110) pour «menterie» (ALN 1262\* “(des) mensonges”);

- la seconde consonne comme dans le toponyme [lzæprikki:] “les Éperqueries” (v. plus haut) au point 2, que l'on rencontre aussi sous la forme [lzæprikti:].

<sup>22</sup> Il n'est pas impossible que [letõ] et [væʃõ] soient dus au suffixe *-on* et non *-eron*.

4.1.2.  $r > [\theta]/[\delta]$  ( $[z]$ ?)4.1.2.1.  $r > [\theta]$ 

À Jersey, point n° 3 de l'ALN, mes enquêtes n'ont mis en évidence l'assimilation régressive que pour les consonnes  $[t]$ ,  $[d]$ ,  $[g]$ ,  $[s]$ ,  $[z]$ ,  $[ʃ]$ ,  $[ʒ]$ ,  $[l]$  et  $[n]$  (v. 4.1.1.1). Lorsque, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire à la suite de la chute de  $e$  central,  $r$  entre en contact avec  $[p]$ ,  $[k]$ ,  $[f]$ , il aboutit à  $[\theta]$ .

–  $[p]$ :  $[\text{pip}\theta\text{ɔ}l]$  (SO) pour *piperole* (ALN 424 “primevère à grandes fleurs”).

–  $[k]$ :  $[\text{fruk}\theta\text{e}:]$  (SO), pour *frouquerée*, avec métathèse du premier  $r$ <sup>23</sup> (ALN 201 “fourchée”) ;  $[\text{p}\theta\text{k}\theta\text{ɔ}l]$  (SO) pour *pâquerole* (ALN 424 “primevère à grandes fleurs”) ;  $[\text{mak}\theta\text{e}]$  (SB, SO, SJ, Tté),  $[\text{mak}\theta\emptyset]$  (SM) “maquereau” (ALN 604\*) ;  $[\text{k}\theta\text{i}]$  (SO, SM) pour *quérir* (ALN 1213 “chercher”),  $[\text{malok}\theta\text{æ}]$  (M, SO) pour *malaucæureux* (ALN 1144 “facilement dégoûté”).

–  $[f]$ :  $[\text{ʒef}\theta\text{e}]$  “je ferais” (M),  $[\text{ʒef}\theta\text{e}]$  “je ferai” (SO),  $[\text{igaf}\theta\text{a}]$  pour *il gaffera* “il mordra” (SO, données inédites),

Mais Spence (1957 : 278) indique qu'une « assez grande variation de traitements » (formes en  $r$ ,  $[z]$  et  $[\delta]$ ) apparaît pour les mots *maquereau(x)* (dans l'ouest) et *éperon*, *étamperie*<sup>24</sup>, *primerole*<sup>25</sup>, *briqueterie*, *vraiquerie*<sup>26</sup>, *frouquerée* et *boulangerie* (dans l'est)», sans localiser ses observations. Cet auteur affirme même que le traitement  $[z]$  « s'est imposé sans exception » (*ibid.*) dans *m'souque* “fausse camomille” (v. ci-dessous note 29), *qu'si* (pour *quérir*) “chercher” et *tunmb'ser* (dérivé de *tombereau*) “faire basculer une charrette”. Sans cependant citer d'exemple, il ajoute que «  $[D]$ ans les futurs et conditionnels, les formes avec  $[z]$  sont assez rares » (*ibid.*).

Le traitement se rencontre aussi dans quelques points d'enquête du Pays de Caux, quoique dans un nombre de mots très limité :

–  $[\text{pr}\theta\text{mz}\text{ɔ}l]$  (107 et 112) pour *promerole* “primevère à grandes fleurs (ALN 424).

–  $[\text{mzizj}\text{e}]$  et  $[\text{mziz}]$  (108, 112) “merisier” et “merise” (ALN 447) ainsi que  $[\text{bzizj}\text{e}]$  et  $[\text{bziz}]$  (112) avec passage de  $[m]$  à  $[b]$ . Des formes diverses, témoignant d'hésitations ou reflétant une situation confuse ont aussi été relevées :

<sup>23</sup> Dérivé de *frouque* “fourche”, au sens de “fourchée” (v. Le Maistre 1966, 258a *frouqu'sée*).

<sup>24</sup> Dérivé d'*étamper* “écraser les pommes” (v. Le Maistre 1966, 224b).

<sup>25</sup> Ce mot, pour “primevère”, selon Spence, n'a été relevé ni par Le Maistre ni par ALN 392 et 424.

<sup>26</sup> Dérivé de *vrai* “varech” au sens de “ramassage (ou saison) du varech” (v. Le Maistre 1966, 550a *vraiqu'sie*).

[mzrizje] (106), avec traitement en [z] et rétablissement du [r], [mzirje] et [mzir] (106) avec métathèse, [bzirje] et [bzir] (107) avec métathèse et passage de [m] à [b]. [mzije] (112) est issu de [mzirje] avec traitement de *ry* > [j] (v. 2.7e). Dans [mzij] (112), de [mzir], on observe le cas de *r* > [j] (v. 3.3), sans pouvoir négliger l'influence du nom de l'arbre [mzije]. [mnizje] et [mniz] (109), en périphérie de l'aire concernée, sont des formes atypiques qui révèlent aussi une certaine confusion.

#### 4.1.2.2. *r* > [ð]

Lorsque, dans les mêmes conditions, à Jersey, *r* entre en contact avec les consonnes sonores [v] ou [m], il aboutit à [ð]<sup>27</sup>. (Nous n'avons aucun exemple avec [b]). Avec [g], nous avons noté [zjegðe] (SO) “je l'aiderai”<sup>28</sup>, mais [buläggi] (Tté) pour *boulanguerie* (ALN 1041 “fournil”), alors que Le Maistre ne donne pour cette forme que l'interdentale.

– [v]: [bövðet] (SB, SO, Tté) « *baverette* » (ALN 1111\* “bavette”); [lavði:] (M, SO, SJ) pour *laverie* (ALN 964\* “buanderie”); [idävðe] “il devrait” (SO); [buvðæ] (SO) “bouvreuil” (ALN 688), issu probablement de \**bouvereuil* (TLF);

– [m]: [igrimða] « *il grimera* », pour “il griffera” (3SO).

#### 4.1.3. *r* > [tj], [dj]/[gj], [j]

Ce traitement doit être mis en parallèle avec l'évolution que l'on observe à Jersey : l'interdentale sourde [θ] de Jersey correspond ici à une dentale sourde palatalisée transcrite [tj] et la sonore [ð] à une consonne complexe qui peut être décrite comme une occlusive sonore palatale perçue comme intermédiaire entre [dj] et [gj].

Il est particulièrement évident à Sercq (point n°2 de l'ALN) dans les terminaisons du futur et du conditionnel des verbes du 1<sup>er</sup> groupe. Lorsque *r* entre en contact avec les consonnes [p] et [f], il aboutit à [tj]: [tykəptja] “tu couperas”; [tyftjə] “tu feras”, [tyftje] “tu ferais”. Lorsqu'il entre en contact avec les consonnes [v] et [m], il aboutit à [gj]: [tydävge] “tu devrais”; [εmgjety] “aimerais-tu?”; [lövgej:] “laverie” (ALN 964\* “buanderie”). Nous n'avons pas d'exemples pour [b], [k] et [g].

Quant à Liddicoat (1991, 121), il indique aussi que « l'*r* peut être affriquée » après *p*, *b*, *m*, *f*, *v*, *k* et *g*. Après une consonne sourde, il note pour cette

<sup>27</sup> J'ai cependant relevé [ʒfðe:m] et [ʒfθe:m] “nous ferions” (SJ).

<sup>28</sup> Le verbe *aider* se présente parfois sous la forme *aiguer* en Basse-Normandie (FEW 24, 161b, ADJUTARE).

affrication [tʃ], que je peux confirmer, et [tʃ] qui, selon moi, est inconnu dans cette position.

Les consonnes complexes [tʃ] et [dʃ]/[gʃ] peuvent, dans le même parler, se réduire à l'élément palatal, soit un simple [j] : [tyfjɛ] "tu ferais"; [tykɔpjæ] "tu couperais"; [ifymjɔ̃]<sup>29</sup> "ils fumeront"; [idəvjɛ:] "ils devraient"; [tymtjæ] "tu mettrais" (où, comme ailleurs en Normandie, la voyelle du radical se réduit à un [ə] qui s'amuît). Ajoutons le mot [bʰvjet], qui correspond à *bavette* attesté sous cette forme aux points 1, 6, 30, 45, 67, 97 pour "bavette (du tablier)" (ALN 1111\*).

Cette évolution n'est peut-être pas inconnue ailleurs, puisque j'ai noté [promjɔl] pour *promerole* "primevère à grandes fleurs" (ALN 424) aux points 6 et 10. [prɲjɔl], aux points 4, 5, 7, 8 et 9, pourrait représenter l'évolution fossilisée d'une variante *prunerole*.

#### 4.2. Au contact de la consonne suivante : assimilation progressive

Les exemples sont rares et ne concernent que le nord du département de la Manche :

- *hérisson* (ALN 629) : [hɛʃfɔ̃]<sup>30</sup> (4, 7), [hɛʃfɔ̃] (5), [hɪʃfɔ̃] (6), [hɛʃfœ] (8), [hɪʃfɔ̃] (9)
- *taureliquet* (ALN 796) : [tœllice] (5, 6), [tœllice] (8), [tœllice] (9)
- *maréchal* (ALN 1227\*) : [maʃʃɑ] (4), [maʃʃɑ] (7), [mœʃʃɔ̃] (8), [maʃʃɔ̃] (9).

Fleury avait aussi noté ce phénomène dans le parler de la Hague : « Dans certains cas, *r* finale s'assimile à la première consonne du mot suivant : *par ichyn*, *par ilo*, *par ilà* deviennent *pach'chyn*, *pal'lo*, *pal'là* » (1886, 24-25). On remarquera à nouveau que le découpage en mots n'est guère pertinent puisque le phénomène est visible à l'intérieur du syntagme (ou du groupe rythmique). C'est aussi le cas au point 5, dans des énoncés du type [lɔpæddələ] "le père de la..." où le *r* devenu final par suite de la chute du *e* central s'amuît en finale absolue, mais s'assimile ici à la consonne suivante.

<sup>29</sup> Liddicoat (1991, 121) donne également une forme [mjɔk] "camomille puante", qui correspond aux mots guernesiais *merôque*, *merôgue*, *mrook* relevés par Sjögren (FEW 24, 383b, AMALOCIA) et au jersiais [mðu:k] (ALN 382), de même sens. Cette forme ne se trouve cependant pas dans son lexique de Sercq (2001) et il n'en indique pas la provenance. L'ALF ne donne ni [mjɔk] ni le curieux [mjo:ri] (cité d'après J. P. Collas par Spence 1957 : 274) et aucune de ces deux formes n'a été recueillie lors des enquêtes de l'ALN sur le terrain, alors que l'identification de cette plante a été proposée à plusieurs informateurs.

<sup>30</sup> Ces formes sont issues de *hérechon*, que l'on trouve également dans le Cotentin.

## 5. Conclusion

### 5.1. La prononciation ancienne de r

Comme l'indique Thurot, d'après les grammairiens des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, « [l]r initiale était sans doute prononcée de la gorge ou plutôt avec la luette, tandis que l'r médiale ou finale était prononcée avec la langue. C'est ce qui explique la permutation de l'r médiale ou finale avec le z et avec l'l, permutation qui serait difficilement explicable si l'r était toujours prononcée de la gorge, comme nous le faisons aujourd'hui à Paris » (1881-1883, 270). Il est clair que les traitements de r en [ð], [z], [l], [j] ou son amuïssement ne peuvent s'expliquer qu'à partir d'un [r] (apical).

### 5.2. La complexité du terrain

#### 5.2.1. Comparabilité des données

Les types lexicaux diffèrent souvent d'une région à l'autre et il n'est pas aisé de trouver des données comparables pour l'ensemble du domaine normand, y compris pour des mots d'usage courant. *Tarière* (ALN 1236) se dit *vimblet* dans le nord de la Manche; *marelle* (ALN 1376) se dit *gatte* dans les points concernés; l'oie (ALN 748) n'est une *pirotte* qu'à Jersey, localement dans la Manche et là où le vocable ne nous intéresse pas pour notre étude; le *taureau* (ALN 795) est un *bœuf* à Jersey, *tirer* (ALN 883) se dit généralement *haler* en Normandie septentrionale, etc. Il faut compter, par ailleurs, avec les mots entrés tardivement dans la langue, comme les *haricots* (ALN 350), qui sont des *pois* ou des *fèves*, entre autres, ou le *tarare* (ALN 167), qui possède aussi d'autres dénominations. L'uniformité lexicale est rare dans les dialectes et ce constat ne peut échapper aux observateurs les moins avertis. Nous devons donc nous contenter d'observer ce qui est observable...

#### 5.2.2. Confusion de -r- et -rr-

Comme nous l'avons vu en 1.3, le traitement étudié concerne en principe le r simple. De fait, *sarrasin* (ALN 102), *arrosoir* (326), *marraine* (1336), *terrine* (1061), *fouirage* (187) ont gardé un r (devenu simple dans la prononciation) intact. Il en est de même de *pierre* (ALN 117), *lierre* (402) ou *beurre* (1066). Mais le flottement dans l'usage, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, entre -r- et -rr- a entraîné une situation parfois confuse. Sans que la régularité du phénomène puisse être mise en cause, on constate ainsi que plusieurs mots en -rr- sont traités comme s'ils avaient un -r- simple. C'est le cas de *charrue* (ALN 45): [tʃeðy] (3[SO, Tté], [cey] (5), [tʃely] (7), [kay] (108 à 114), quoique ce mot garde son r dans

certaines paroisses de Jersey: [tʃɛry] (SM, Tté), [çɛry] (SB) ou de *charrier* (ALN 204): [tʃɛðje]/tʃiðje (3[Tté]), [tʃɛðjɛ]/tʃiðjɛ (3[SO]), [tɪjɛ] (6), [kajje] (112), [cejɛ] (5), [tɪjɛ] (6), [kaje] (108 à 113) et probablement aussi d'*amarrier* (ALN 853\* "attacher"): [amaðɛ] (3[SO]), [amaɛ] (107, 110, 111, 114), [ãmaɛ] (112), pour lequel l'atlas ne possède que des données fragmentaires. À l'inverse, *carotte* (ALN 338) est enregistré sous cette forme dans tout le domaine normand. De même *farine* (ALN 179), quoiqu'il faille considérer les données comme incomplètes puisque le type bas-normand est *fleur*.

Mais la situation est loin d'être aussi tranchée et les faits diffèrent parfois d'une micro-région à l'autre, quelques mots étant traités ici comme s'ils avaient un *r* géminé, là comme s'ils avaient un *r* simple. Examinons quelques cas :

- *barrière* (ALN 494), qui se dit « *hèche* » à Jersey, conserve un *r* intervocalique dans le Pays de Caux: [bɔ̃rjɛr] (107 à 114), [barjɛ] (104), alors que l'on relève [bajɛr] au point 103 (où il s'agit du seul exemple d'amuïssement de *r*) et [bajɛr] au point 73, où cet amuïssement n'est pas fréquent. Dans le nord de la Manche, le *r* se maintient dans ce mot sous la forme [barɪr] ([barjɛ] au point 5), sauf au point 7: [balil].

- *barrique* (ALN 295): le *r* est intact à Jersey [barik] (SO) et dans le Pays de Caux [barik], mais on trouve [balik] au point 7 et [baik] au point 5. Les faits sont symétriques pour « *barriquot* » (ALN 294 "baril de 50 litres environ"): [baliko] au point 7, [baiko] au point 5 et [bariko] ailleurs (rarement [bariko]), sauf à Jersey où ce mot est inconnu.

- *verrat* (ALN 923): [vɛðɔ] (3[SO, SB, SMie]), [vɛrɔ] (3[SB, SL]), [vɛrɔɥ] (3[SM]), [vea] (110), mais le reste du Pays de Caux ne connaît que des formes avec *r*. Les points 5 et 7 de l'ALN ont, par ailleurs, le type « *vernats* ».

- *jarret* (ALN 1128): à Jersey [dʒɛðɛ] (SO, SJ) et [dʒɛzɛ] (M), selon mes relevés, et au point 5: [jee]. Ailleurs le *r* se maintient.

Quant au traitement de *r* simple, il ne s'observe pas systématiquement partout où on l'attendrait. Le *r* de *soirée* (ALN 586 "à la nuit tombée"), par exemple, ne subit aucun changement dans le Pays de Caux. *Carême* (ALN 1302) reste intact dans une partie du Pays de Caux et à Jersey. *Écureuil* garde son *r* dans le nord de la Manche et dans certains points du Pays de Caux.

L'usage normand, qu'il n'est guère possible d'interroger avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a maintenu localement tel ou tel traitement de *r*, qui a pu y être plus ou moins actif, pour tel ou tel mot. Pourquoi ces mots et pas d'autres ? Les réponses à cette question échappent à toute explication d'ensemble, chaque cas pouvant être particulier. C'est ainsi que *farine* a probablement supplanté le

type plus ancien *fleur*, repoussé à l'ouest du domaine ; *écureuil* est sans doute un emprunt au français, comme le montre son aire de répartition nettement orientale, les mots bas-normands les plus fréquents étant *jacquet* et *fouquet* ; *carême* est un mot du vocabulaire religieux, qui échappe assez largement au traitement populaire ; et on sait que la consommation de la *carotte*, importée de Hollande – et l'usage de ce mot dans les parlers populaires – n'est pas antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle.

Peut-on invoquer des causes phonétiques pour expliquer cette variation ? Lorsque le *r* issu de *-rr-* se maintient, sa réduction à *r* simple a provoqué, avec un allongement plus ou moins perceptible, une postériorisation de la voyelle *a* dans des mots comme *barrière* (ALN 494), « *carre* » (951 “coin (d'un mur)”), *marraine* (1336). Mais *jarret* (1128) n'est concerné qu'à la périphérie du domaine normand, avec une exception pour le Pays d'Auge. Quant à *charrue* (45), *charrier* (204) et *barrique* (295), la postériorisation du *a* y est peu représentée. C'est même l'inverse qui y est de règle, permettant ainsi, pour les deux premiers, le passage de [a] à [ɛ] et [e] devant *r*.

#### 5.4. Localisation du traitement en Normandie et éléments de datation

La carte 4 montre les différentes aires concernées, en Normandie, par un changement du *r* intervocalique. Les traitements que nous avons décrits se sont maintenus jusqu'à nos jours dans les parties les plus conservatrices du domaine : le Pays de Caux, le nord de la presqu'île du Cotentin et les îles Anglo-Normandes. Il se trouve, en effet, que ces aires sont toutes situées en Normandie septentrionale, région qui se démarque particulièrement du français et où les traits dialectaux caractéristiques sont les plus nombreux.

Nous avons vu que l'amuïssement de *r* intervocalique n'a pas été relevé à Sercq. Ceci semble indiquer qu'il n'était pas répandu à Jersey avant 1565, date à laquelle un groupe de colons jersiais s'est implanté dans cette île, inhabitée avant cette époque. Sachant que le parler de Sercq est très conservateur – il a, par exemple, maintenu la prononciation [dʒ] du *j* initial, comme dans *je*, *jamais*, *jouer*, etc., qui ne se trouve plus dans aucun autre parler normand<sup>31</sup> –, il aurait très probablement conservé ce trait spécifique s'il y avait été importé. Par ailleurs, le parler serquiais connaît pour *r* intervocalique au contact d'une consonne par suite de la chute d'un *e* central un traitement, inconnu à Jersey,

<sup>31</sup> Le Maistre (1966, 307b, s.v. *j*) indique : « autrefois à Jersey, comme à Guernesey, le *j* initial français, surtout avant une voyelle, se prononçait *dg* [...] Nous pouvons affirmer que nous connaissons quelques rares anciens qui, en 1957, disaient bien encore : *Dgé n'peux pon, dgé n'siés pon seus*, etc. ».

qui lui est propre :  $r > [tj], [dj]/[gj], [j]$  (v. 4.1.3). Il y a donc tout lieu de penser que le  $r$  subissait des changements dans cette région à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et que des solutions indépendantes pouvaient être adoptées par chaque parler.

On sait également que le  $r$  a généralement eu une action fermante sur une voyelle  $a$  qui le précède, aussi bien en syllabe fermée qu'en syllabe ouverte, en Normandie (Lepelley 1973, 25), surtout en Basse-Normandie, dans les mots *sarcler* (ALN 327), *argent* (1361\*), *hareng* (604) et *arête* (612), par exemple. On peut donc établir que le changement qui a affecté  $r$  intervocalique a eu lieu après le passage de *-ar-* à *-er-*, dans le nord de la Manche, comme en témoignent les formes [eet] "arête", [ceem] "carême", [cey] "charrue", etc., relevées au point 5.

Enfin, comme me le fait remarquer Jean-Paul Chauveau, le changement de lieu d'articulation de la vibrante s'est produit avant l'amuïssement de la voyelle finale post-tonique et après celui de *-r* final, de sorte que les finales de *mer*, *colère*, *pierre* restent distinctes.

Les différents produits du changement de  $r$  intervocalique sont le fruit d'évolutions plus ou moins abouties, sans qu'il faille exclure les retours en arrière et les réfections analogiques, aujourd'hui sous l'influence probable du français. La superposition de plusieurs strates évolutives est également un phénomène observable. Quoi qu'il en soit, bien sûr, ces traitements ne sont plus productifs et les faits sont figés, témoignant d'une situation particulièrement complexe, qui n'est pas seulement attribuable à l'obsolescence des parlers dialectaux.

Université d'Avignon

Patrice BRASSEUR

## 6. Bibliographie

- ALF*: Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion.
- ALN*: Brasseur, Patrice. *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, Éd. du C.N.R.S. : vol. 1 [cartes 1-373], 1980 ; vol. 2 [cartes 374-779], 1984 ; vol. 3 [cartes 780-1068], 1997 ; Caen, Presses universitaires de Caen : vol. 4 [cartes 1068-1400], 2011.
- FEW*: Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französische Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Bonn/Leipzig/Bâle.
- Birt, Paul, 1985. *Lé Jèrriais Pour Tous – a Complete Course on the Jersey Language*, Jersey, Don Balleine.
- Bloch, Oscar, 1927. «L'assibilation de l'r intervocalique dans les parlers gallo-romans», in : *Revue de linguistique romane* 3, 92-156.
- Brasseur, Patrice, 1982. «Les noms des champs de l'île de Sercq», in : Gérard Taverdet (ed.) *L'onomastique, témoin des langues disparues*, [Dijon, 27-30 mai 1981], Fontaines-lès-Dijon, A.B.D.O., 31-52.
- Brasseur, Patrice, 1985. «Les noms des rochers de l'île de Sercq», in : Gérard Taverdet (ed.), *L'onomastique, témoin de l'activité humaine*, [Le Creusot, 30 mai-2 juin 1984], Fontaines-lès-Dijon, A.B.D.O., 107-125.
- Fouché, Pierre, 1966. *Phonétique historique du français*, 3 volumes, Paris, Klincksieck.
- Fleury, Jean, 1886. *Essai sur le patois normand de la Hague*, Paris, Maisonneuve frères et Ch. Leclerc.
- Joret, Charles, 1878. «Changement de r en s (z) et en dh dans les dialectes français», *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 3, 155-162.
- Joret, Charles, 1883. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, Vieweg.
- Joret, Charles, 1884. «Mélanges de phonétique normande», *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 5, 49-66.
- Lechanteur, Fernand, 1983. *La Normandie traditionnelle*, tome I, textes publiés de 1953 à 1961 dans *La Presse de la Manche* et présentés par Jacques Mauvoisin, Coutances, OCEP.
- Lechanteur, Fernand, 1948. «Nos enquêtes de l'atlas linguistique : l'enquête en Basse-Normandie», *Le français moderne* 16, 109-122.
- Le Joly-Sénoville, 1880-1882. «Le patois parlé dans la presqu'île du Cotentin», *Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement de Valognes* 2, 139-184.
- Le Maistre, Frank, 1953a. «Lé <th> jèrriais», *Lé bulletin d' quart d' an dé l'Assemblée d'Jèrriais* 4, 49-50.
- Le Maistre, Frank, 1953b. «Note d'extra sus l' <th> jèrriais», *Lé bulletin d' quart d' an dé l'Assemblée d'Jèrriais* 5, 76.
- Le Maistre, Frank, 1954. «Acouothe entour lé <th> jèrriais», *Lé bulletin d' quart d' an dé l'Assemblée d'Jèrriais* 6, 91-92.
- Le Maistre, Frank, 1966. *Dictionnaire jersiais-français*, Jersey, Don Balleine.

- Lepelletier, René, 1973. *Le parler normand du Val de Saire (Manche). Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale*, Université de Lille III, Service de reproduction des thèses.
- Lepetit, Jean, 1968. *Étude du parler de la pêche et de la mer dans le parler de Réville (Manche)*, Université de Caen, Mémoire de maîtrise de lettres, manuscrit.
- Liddicoat, Anthony, 1991. «Le traitement de l'R intervocalique en sercquiais», *Revue de linguistique romane* 55, 119-124.
- Liddicoat, Anthony, 2001. *Lexicon of Sark Norman-French*, Munich, Lincom Europa.
- Maze, Camille, 1903. *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, Paris/Rouen/Le Havre.
- Morin, Yves Charles, 1996. «Compte rendu de A. Liddicoat, < A Grammar of the Norman French of the Channel Islands. The Dialects of Jersey and Sark >», *The Canadian Journal of Linguistics* 41/2, 177-183.
- Niel, Rolande, 1977. *Le parler de l'ouest du Pays de Caux. Le lexique d'Étainhus*, Université de Rouen, Mémoire de maîtrise de lettres, manuscrit.
- Nyrop, Kristoffer, 1899. *Grammaire historique de la langue française*, t.1, Copenhague/Paris.
- Schortz, Michèle, 1998. *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Uppsala, Uppsala University.
- Spence, Nichol C.W., 1957. «L'assibilation de l'r intervocalique dans les parlers jersiais», *Revue de linguistique romane* 21, 270-288.
- Spence, Nichol C.W., 1987. «Phonologie descriptive des parlers jersiais: II. Les consonnes», *Revue de linguistique romane* 51, 119-133.
- Straka, Georges, 1979. «Contribution à l'histoire de la consonne R en français», in: *Les sons et les mots*, Paris, Klincksieck, 465-499.
- Thurot, Charles, 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 2 volumes, Paris, Imprimerie nationale.

